

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Que-se-passe-t-il-en-Argentine-aujourd-hui-L-Acting-out-du-gorilisme-revanchiste>

Que se passe t-il en Argentine aujourd'hui ? :L'« Acting out » du gorilisme revanchiste

- Argentine -
Date de mise en ligne : lundi 30 janvier 2017

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Tout semble indiquer que nous avançons à pas de charge vers une détérioration croissante de l'État de droit. Les signes sont caractéristiques, historiquement communs à tout processus semblable, en dépit des détails folkloriques propres à notre République maltraitée .

Une campagne de revanchisme politique a été lancée, dont il faut chercher les parallèles en des temps antérieurs à décembre 1983. Il est juste d'affirmer que quelques prétextes légaux sont encore plus insolites que leurs précédents lors des périodes autoritaires ou dictatoriales, parce que l'on ne pense même pas aux conséquences qu'ils pourraient avoir pour ceux qui les instrumentalisent quand les vents politiques vont tourner, ce qui irrémédiablement arrive toujours, même si cela tarde.

Ainsi, on veut criminaliser comme administration frauduleuse toute politique économique, sans percevoir que leur propre politique est aussi une politique économique qui favorise quelqu'un et nuit à d'autres, comme toutes les politiques.

On cherche à inventer une « trahison à la Patrie » sans guerre, sans croire que quelqu'un peut demain avoir l'idée étonnante de considérer aussi comme une « trahison à la Patrie » l'augmentation astronomique de la dette extérieure qu'ils réalisent en ce moment.

On poursuit en justice à droite et à gauche pour « association illicite », sans croire que c'est un genre inconstitutionnel qui peut demain bien être attribué au cabinet actuel, comme il y a des années cela fut le cas pour Carlos Menem.

Des procédures pénales sont répétées contre le Milagro Sala sans que le Gouvernement Fédéral ne se sente concerné face la plainte internationale, rappelant ainsi les vieux temps de la visite de la Commission Interaméricaine en 1979.

Un procureur prétend maintenant, en déduisant d'une expression métaphorique dans une conversation privée enregistrée illégalement, qu'il y a une « tentative d'instigation », ignorant grossièrement le droit, parce qu'il ne semble pas s'apercevoir que la tentative d'instigation n'est pas punissable dans notre droit.

Je pourrais continuer avec la liste des aberrations juridiques, mais d'autres s'ajoutent de politique judiciaire : existe apparemment l'intention de transformer des juges nationaux en juges de la CABA (Ciudad Autonoma de Buenos Aires) c'est-à-dire en juges provinciaux, en introduisant une cause de changement qu'ils n'ont pas évidemment (l'intervention fédérale).

Cela sans compter avec la manoeuvre de diversion de lancer l'idée de criminaliser les adolescents pour dissimuler le problème policier créé par des décisions en matière policière ou de service de sécurité qui rendent nerveuse une partie de la population et la police elle-même qui, évidemment, comme elle n'a pas le droit de se syndicaliser ne peut pas protester. Je dois reconnaître qu'ils ont réussi dans la diversion, laissant de côté qu'au milieu un mort est resté, et allez savoir quelques uns de plus qui ne comptent pas. Je remercie le ministre de vouloir me faire participer à cela, mais je ne prends pas partie dans des shows.

Maintenant il semble qu'ils vont à l'encontre des juges qui les gênent : il faut épurer à la justice. C'est correct depuis leur point de vue. Ils veulent aller vers un État policier, parce que le programme économique d'exclusion l'exige ainsi, d'autant plus quand ses conséquences commencent à atteindre la classe moyenne. Le matelas qui leur a laissé le « lourd héritage », ils l'épuisent rapidement.

Pour cela, ils ont besoin d'un « ennemi » mais c'est la première fois dans l'histoire qu'un projet d'État Policier n'a pas encore trouvé comment fabriquer un ennemi dangereux, puisque ceux qu'ils ont essayé de fabriquer ne fonctionnent pas, ils sont de mauvaise qualité. Il est possible qu'ils continuent d'essayer avec d'autres. De toute façon, l'État Policier (comme coté pile d'un État de droit) ne peut pas tolérer des juges « indociles ». Il a besoin d'une subordination de tout le Pouvoir judiciaire, unanimement.

Mais les juges sont nerveux avec les propositions mêmes de l'exécutif : les transformer sans plus en juges provinciaux, portant tort à leur stabilité, éliminant les vacances judiciaires, rien de cela ne plaît aux juges, et par-dessus le marché il y en a certains qui ne répondent pas aux coups de téléphones de l'exécutif, et d'autres qui donnent le contrôle des interventions téléphoniques au personnel qui dépend d'un chef dénoncé pour quelques centaines de milliers de dollars sans beaucoup d'explication.

Il est logique qu'ils aillent contre les « indociles », tout autoritarisme l'a fait : en 1955, ils ont mis en commission toute la justice et ils ont nommé des juges gorilles [1]. Aujourd'hui, ils ont besoin de faire quelque chose de semblable, mais moins frontal, plus caché, bien que toujours sous la même consigne : il ne peut pas y avoir des juges « politiques » c'est-à-dire avec des idées « politiques », et les uniques idées « politiques » sont celles de ceux qui ne partagent pas celles des gorilles.

L'« Acting out » est une caractéristique psychopathique, de celui qui passe d'une stimulation à l'acte sans passer par la réflexion : le gorilisme revanchiste se conduit par un « acting out » et, nouvellement, il ne pense pas que demain - quand ils, comme cela survient toujours, perdront le pouvoir - il peut se passer quelque chose de semblable : ce sont leurs juges qui laissent aujourd'hui toutes les traces de doigt dans chaque aberration. Ils seront plus vulnérables que les « indociles » d'aujourd'hui.

Je me pose une question en regardant vers l'avenir : Un jour aurai-je à les défendre ? La vérité, c'est que je n'ai pas la réponse.

Eugenio Raúl Zaffaroni * pour [Página 12](#)

[Página 12](#). Buenos Aires, 29 janvier 2017.

***Eugenio Raúl Zaffaroni**. (Buenos Aires, le 7 janvier 1940) il est un avocat et un notaire argentin gradué dans la faculté de Droit et de Sciences Sociales de l'Université du Buenos Aires en 1962, docteur des Sciences Juridiques et Sociales par l'Université Nationale du Littoral (1964), et juge de la Cour Suprême de Justice argentine dès 2003, jusqu'à 2014 quand il a présenté sa démission pour être arrivé à la limite d'âge qui fixe la Constitution. Actuellement Juge à la Court Interamericaine de Droits de l'Homme.

Traduit de l'espagnol pour [El Correo de la Diaspora](#) para : Estelle et Carlos Debiasi

[El Correo de la Diaspora](#). Paris, le 30 janvier 2017.

[\[Contrat Creative Commons\]](#)

Cette création par <http://www.elcorreo.eu.org> est mise à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 Unported](#). Basée sur une oeuvre de www.elcorreo.eu.org.

[1] « Gorille » est un épithète ou un terme provenant de la politique interne argentine apparu en 1955 pour appeler une personne qui a une posture antipéroniste extrême et des personnes d'autres idéologies pour les dénommer fréquemment par une signification méprisante. L'expression s'est étendue à l'Amérique Latine comme synonyme de « réactionnaire de droite », militariste, putschiste ou « anticommuniste ».